



HandiActes Association loi 1901

Agir ensemble pour l'amélioration de la vie des personnes en situation de handicap.

L'information

L'accès aux droits et l'amélioration de la législation
Les solutions pratiques

L'association fonctionne sur le principe de l'échange*

Evènement
Evènement
Réunions

6 septembre forum des associations La Queue en Brie
13 septembre forum des associations Villiers sur Marne
Dates à caler : mi octobre, mi novembre ...

Compte rendu du 19 juillet 2008

Rencontre avec Agnès Vilain de l'association « Faire des Egaux »

Participants : Agnès Vilain, Carmen Averlant, Eric Averlant, Daniel Garnier, Jeanne Averlant, Béatrice Kovacs.

Excusés : Les vacanciers de juillet.

Prise de note et compte rendu (en retard) Daniel Garnier

Présentations

Jeanne Averlant :

Brillante nouvelle bachelière et passionnée par la réunion elle adhèrera sûrement un jour.

Agnès Vilain :

Fondatrice et chargée d'information de l'association « Faire des Egaux ». Agnès a été la documentaliste du projet Icare qui portait sur les besoins en déplacement des personnes en situation de handicap dans le Val de Marne. Déficiante motrice en fauteuil roulant, elle met son expérience et sa double compétence, DEA de littérature et Maîtrise des Sciences de l'Information, au service de la sensibilisation et de l'information sur les situations de handicap.

Histoire de ce partenariat :

L'association « Faire des Egaux » a été créée en même temps que HandiActes il y a dix-huit mois environ. Sandrine Giret avait alors mis Daniel et Agnès en contact et des membres de « Faire des Egaux » ont été invités à notre présentation du handicap mental. L'invitation a été ensuite différée pour différentes difficultés de calendrier de part et d'autre. La base de la rencontre d'aujourd'hui est d'échanger nos expériences, nos informations et nos ressources en partant du principe que les associations ne sont pas concurrentes mais peuvent être complémentaires.

L'association « Faire des Egaux »

(121 bis Bd Foch 94 170 Le Perreux, 06 71 07 49 91, Egaux94@aol.com:

Nous écrire : HandiActes chez Garnier Carrée 7 rue des Chapelles 94 350 Villiers sur Marne
chez Yvonne Garnier 57 rue de Picardie 94 510 La Queue en Brie

Par e-mail : handiactes@handiactes.org

Echanger sur notre Blog : <http://www.handiactes.org/blog> ou Consulter notre site : <http://www.handiactes.org>

Cette association vise à informer et sensibiliser sur les situations de handicap, avec pour devise une phrase de Léon Gambetta : « ce qui constitue la vraie démocratie, ce n'est pas de reconnaître des égaux mais d'en faire. »

Constituée de 26 adhérents handicapés et / ou professionnels, l'association est coordonnée par :

Marc Mahieu éducateur spécialisé et formateur ; Eloïse Auffrey auteur d'une thèse sur l'accessibilité des musées aux personnes déficientes mentales et animatrice d'ateliers artistiques pour ce public ; Jean-Yves Maucuit qui s'investit également dans l'association « jeunes et handicaps » ; et de Agnès.

Les objectifs : sensibiliser et informer les professionnels côtoyant le public en situation de handicap, accompagner l'évolution des représentations tout en apportant des outils afin que chacun puisse devenir acteur de l'égalisation des chances. Les moyens sont des outils d'information et des interventions thématiques, des échanges sur les savoirs et les pratiques.

Les dernières actions sont décrites dans le bulletin « les échos des égaux » : intervention à l'Institut de Recherches en Travail Social de Montpellier, sur le thème « Les rituels dans le travail social », une journée de sensibilisation pour préparer trente-quatre participants auxiliaires de vie scolaire et animateurs B.A.F.A. à l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs, un échange sur la question de l'accompagnement en milieu hospitalier au Foyer Hubert Pascal et l'accueil au cours d'une même journée d'enfants en situation de handicap et d'enfants valides au sein d'un atelier terre.

Agnès ouvre de nouvelles pistes à HandiActes :

Information communication / Outils

- Accompagner les personnes handicapées : il existe un diplôme le DUPIT
- Editions hospitalières, Regard et communication, Dr Mas « accompagner les personnes handicapées »
- Edition Dunot, Marcel Nutz : « Former à l'accompagnement des personnes handicapées »
- Un site sur le handicap à voir : www.yanous

Pour Agnès, l'information et la sensibilisation en direction des enfants d'âge primaire concernant le Handicap sont à effectuer. Concernant les adolescents, « Faire des Egaux » l'effectue en partenariat avec l'association « Personnimages ». La difficulté rencontrée concerne l'approche du corps handicapé alors que l'image corporelle est déjà complexe chez l'adolescent.

Solutions pratiques / Recherche technologique

Le logiciel « Dragon » de dictée vocale utilisée par Agnès est une aide très précieuse pour les personnes écrivant difficilement même sur ordinateur. Agnès accueillera volontiers toute personne désireuse d'une démonstration.

Il existe un fauteuil roulant motorisé (essence) très peu commercialisé le « mille-pattes » qui permet avec son système de chenille d'aller très confortablement sur les terrains accidentés. Le Minotaure, lui est un système modulable de motorisation de fauteuil manuel (démonstration chez Agnès).

A voir le Centre National d'Etude et de Recherche sur le Handicap et l'Inadaptation, 12 rue de Tolbiac Paris

Constats témoignages

AAH (allocation adulte handicapée) et emploi

On pourrait décrire Agnès Vilain comme une bénévole passionnée professionnelle : Après de nombreuses années d'études et de formation, Agnès cumule diplômes et expériences de stages acquis en surmontant les situations de handicap. Malheureusement, à la clef point de CDD ni de CDI, et si sa position d'experte dans le domaine du handicap est manifestement reconnue, la question se pose actuellement de pouvoir ou non cumuler l'Allocation Adulte Handicapé avec quelques vacations actuellement possibles. En effet, le problème semble se poser ainsi : l'AAH est attribuée sous réserve que les revenus de l'année précédente ne dépassent pas le montant annuel d'une AAH. Donc, bien qu'il existe une mesure permettant de cumuler AAH et emploi partiel (avec diminution de l'AAH sur la base d'un calcul assez compliqué) le risque paraît exister d'être privé de l'AAH l'année suivante. Une recherche plus approfondie est nécessaire.

Les dossiers à la MDPH (Maison Départemental Personnes Handicapées)

Agnès confirme la complexité et l'appréhension face à une demande d'Allocation de Compensation du Handicap (PCH) : en effet le flou persiste sur les risques de diminution de revenu si l'on opte pour la PCH au lieu de garder l'AAH. D'autre part, la notion obligatoire de consentement éclairé de la personne interrogée : qui est vraiment informé ? quid des personnes ne comprenant pas ? De plus contacter la MDPH est un calvaire.

Débat / questionnements

Les MAS (maisons d'accueil spécialisées) : sont-elles des lieux où les personnes handicapées végètent dans des conditions sordides comme on peut l'entendre parfois ? Des témoignages nous manquent à ce sujet.

Se déplacer pour les personnes handicapées : il ne faut pas seulement considérer le problème technique mais également s'interroger sur l'existence ou non d'un désir de se déplacer.

Handicapées et/ou personnes en situation de handicap : au-delà d'une sémantique « politiquement correcte », pour Agnès il faut distinguer les situations handicapantes qui peuvent se compenser par une aide matérielle ou humaine, et le handicap qui est relié à l'image que la société en a et qui devient une identité.

Action revendicative

Transport dans le Val de Marne : Filival est à améliorer

Agnès a testé « Filival » le service de transport collectif mis en place par le conseil général pour les personnes handicapées. Issu d'ailleurs du projet Icare pour lequel Agnès a travaillé, ce service est nécessaire et son initiative est saluée par les associations. Cependant le service semble saturé ce qui génère des difficultés importantes. En effet, il faut réserver trois semaines à l'avance (mais pas davantage en avance non plus) ce qui laisse peu de possibilité de se rendre à entretien d'embauche ou tout simplement de se déplacer selon ses besoins ou désirs du moment. La priorité donnée aux travailleurs réguliers peut également justifier un refus si aucun véhicule n'est disponible, et les créneaux horaires d'aller et de retour sont davantage élastiques pour les besoins du service que pour le public ce qui met en péril la planification d'une activité. Lors d'une prochaine réunion de HandiActes nous discuterons d'une pétition.

